



Spécifications techniques des données d'UrbIS-Adm

Table des matières

1.Introduction.....	4
1.1.Contenu d'UrbIS-Adm.....	4
1.2.Contacts.....	4
2.Structuration des données.....	5
2.1.Les entités.....	5
2.2.Organisation des entités.....	5
2.3.Modèle de données.....	6
2.4.Évolution des données.....	7
2.4.1.Modifications apportées à l'entité ADPN.....	7
2.4.2.Modifications apportées à l'entité SI.....	7
2.4.3.Modifications apportées à la relation SS / SA - SN.....	9
2.4.4.Formats de fichiers.....	9
2.4.5.Noms des fichiers.....	9
3.Description des différents formats.....	10
3.1.Dénomination des dossiers.....	10
3.2.Microsoft Access.....	11
3.3.Bentley/MicroStation Design DGN.....	11
3.4.AutoCad Drawing DWG.....	12
3.5.ESRI Shape.....	12
3.6.MapInfo TAB.....	13
4. Annexes.....	14
4.1. Annexe 1 : Modèle de données UrbIS-Adm.....	14
4.2. Annexe 2 : Fiches entité : spécifications techniques.....	15
4.3. Annexe 3 : Gamme d'échelles.....	16

Version	Date	Description
1.0	Juin 2004	- Version initiale
2.0	Octobre 2005	- Changement de dénomination du produit (UrbIS Adm → UrbIS-Adm) - Révision des définitions des entités - Ajout des zones de police - Ajout d'attributs pour la voie publique
3.0	Septembre 2007	- Ajout des quartiers du monitoring - Ajout du format KML
4.0	Août 2012	- Refonte complète du document : nouvelle structure, actualisation des informations liées aux entités (données alphanumériques, ...).
4.1	Novembre 2012	- Ajout subdivisions des zones de police
4.2	Juin 2013	- Intégration des tunnels et métros
4.3	Janvier 2015	- Nouvelles typologies des Street Surface

1. Introduction

1.1. Contenu d'UrbIS-Adm

UrbIS-Adm est une carte numérique à caractère administratif réalisée par le CIRB. UrbIS-Adm contient des données géométriques et des données attributaires se rapportant exclusivement au territoire de la Région bruxelloise.

UrbIS-Adm contient, d'une part, des informations relevées sur le terrain concernant les données topographiques comme les bâtiments, les voiries, et les îlots, et d'autre part des informations administratives concernant les adresses, les codes postaux, les limites communales, les limites régionales, les zones de police et les secteurs statistiques.

Les données cartographiques d'UrbIS sont définies dans le système de référence Lambert belge 72.

Les données contenues dans UrbIS-Adm peuvent être combinées avec les données des autres produits UrbIS (UrbIS-Fot, UrbIS-Ortho, UrbIS-Topo, UrbIS-P&B et UrbIS-Map) et avec d'autres informations cartographiques se rapportant à la Région bruxelloise.

Pour faciliter la lecture de ce document, il est conseillé de lire au préalable le document « Guide de l'utilisateur » et d'utiliser le « Glossaire » pour comprendre les termes techniques.

1.2. Contacts

Le service de cartographie du C.I.R.B. est joignable aux coordonnées suivantes :

Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

Service UrbIS-Data

21, Avenue des Arts

1000 Bruxelles

Téléphone : 02/282.47.70

Fax : 02/230.31.07

Site web : <http://www.cirb.brussels/>

Courriel : irisline@cirb.brussels

2. Structuration des données

2.1. Les entités

UrbIS-Adm est une représentation digitale des données administratives sous forme d'entités. UrbIS-Adm contient des données géométriques et des données attributaires se rapportant exclusivement au territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Une entité est un ensemble d'objets qui présentent des caractéristiques communes pour en faciliter la classification, la recherche et le repérage des éléments géographiques. On distingue les entités géographiques et les entités non-géographiques :

- Une entité géographique peut prendre différentes formes matérielles (un bâtiment, une voie publique,...) ou immatérielles (une limite administrative,...) ;
- Une entité non-géographique est une information qui ne peut pas être représentée sur une carte. Elle est souvent identifiable par des codes/numéros officiels et administratifs (numéro d'adresse, code Registre National).

Les entités d'UrbIS-Adm sont décrites en détail sous forme de fiches reprises en annexe 2 du présent document.

Ci-après la liste complète des entités d'UrbIS-Adm :

Entité	Signification	Traduction	Type
AdPn	Address Police Number	Numéro de police	Non-géographique
AdPt	Address Point	Point d'adresse	Géographique
AdPz	Address Postal Zip	Adresse à code postal spécifique	Non-géographique
Bl	Block	Ilot	Géographique
Bu	Building	Bâtiment	Géographique
Gw	Global Way	Voie globale	Non-géographique
Md	Monitoring District	Quartier du monitoring	Géographique
Mu	Municipality	Commune	Géographique
Mz	Municipal Zip	Zone postale communale	Géographique
Pol	Police Zone	Zone de police	Géographique
Pw	Public Way	Voie publique	Non-géographique
Pz	Postal Zip	Code postal	Non-géographique
Re	Region	Région	Géographique
Sa	Street Axis	Axe de rue	Géographique
Sd	Statistical District	Secteur statistique	Géographique
Si	Street Side	Face de rue	Géographique
Sn	Street Node	Nœud de rue	Géographique
Ss	Street Surface	Surface de rue	Géographique

Tab. 1 : Liste des entités d'UrbIS-Adm

2.2. Organisation des entités

Chaque entité compte de un à plusieurs dizaines voire centaines de milliers d'objets. Chaque objet possède un identifiant technique unique.

Les entités d'UrbIS-Adm sont regroupées en cinq catégories :

- Les « **Entités administratives** » ou « **Administrative Entities** » ;
- Les « **Entités statistiques** » ou « **Statistical Entities** » ;
- Les « **Entités postales** » ou « **Zip Entities** » ;
- Les « **Entités du domaine public** » ou « **Public Domain Entities** » ;
- Les « **Entités du domaine privé** » ou « **Private Domain Entities** ».

2.3. Modèle de données

Les entités sont reliées les unes aux autres par des relations topologiques et/ou des relations non topologiques (relations logiques ou relations calculées) dans un modèle de base de données relationnelles.

Le modèle complet et détaillé des données d'UrbIS-Adm se trouve en annexe 1 de ce document.

Les relations de voisinage et de superposition géographique entre objets sont des relations topologiques entre entités géographiques. Ces relations permettent de garantir la qualité de la base de données.

Les relations topologiques sont de quatre type :

- « **Composer** » : par exemple l'ensemble des communes compose la région ;
- « **Comprendre** » : par exemple un îlot administratif est compris dans une seule commune ;
- « **Border** » : par exemple un îlot est bordé par une surface de rue ;
- « **Terminer** » : par exemple un axe de rue est terminé par deux nœuds de rue.

Comme exemple de relation logique, on peut citer la liaison entre les entités AdPn (numéro de police) et PW (voiries publiques).

Le schéma ci-dessous montre les liens qui unissent les entités d'UrbIS-Adm. La dénomination de chaque entité commence par le suffixe « URB_A_ », suivi de son nom (voir colonne « entité » du Tab. 1).

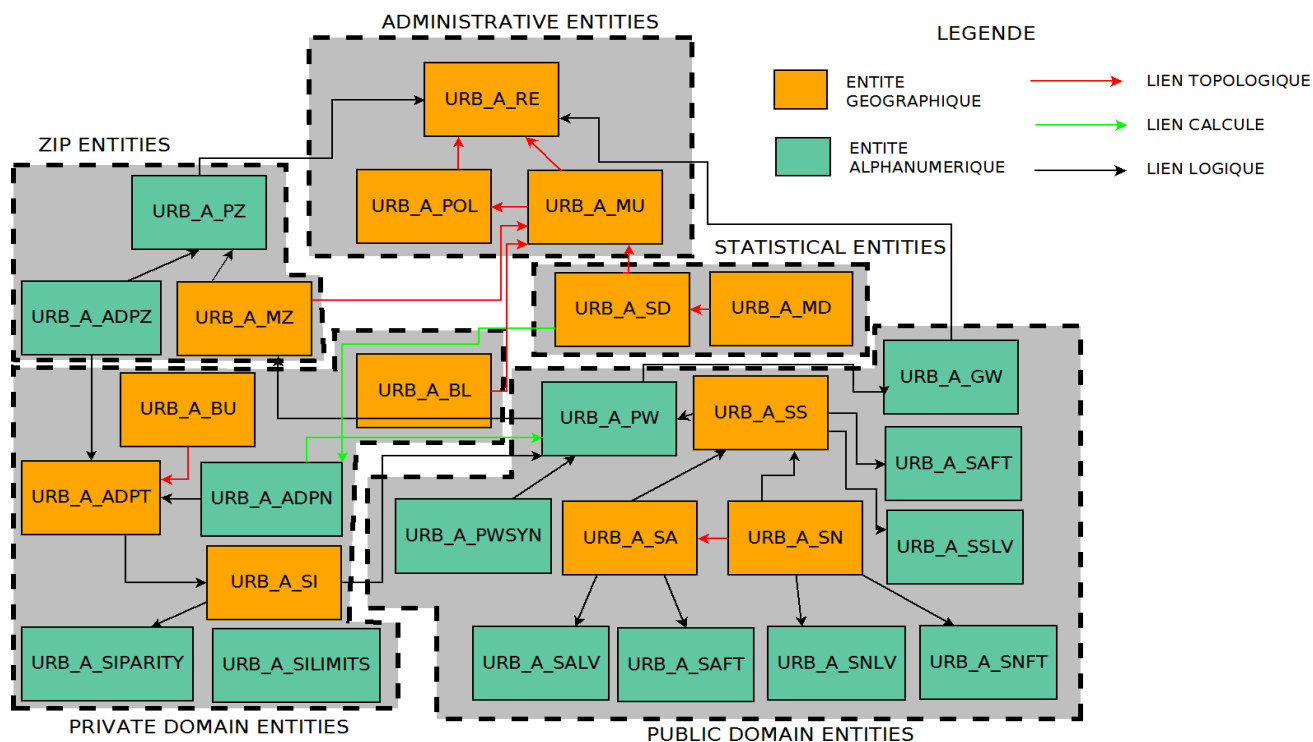


Fig. 1 : Représentation du modèle des données d'UrbIS-Adm

2.4. Évolution des données

Depuis la mise en place progressive du nouvel environnement de production (2010-2011), le produit UrbIS-Adm a subi quelques modifications. Ces changements sont décrits dans les paragraphes ci-après.

2.4.1. Modifications apportées à l'entité ADPN

L'entité ADPN est le résultat de la décomposition des ADPT en numéros d'adresses uniques. Le lien entre ADPN et ADPZ a été enlevé et un nouveau lien a été créé entre ADPT et ADPZ.

2.4.2. Modifications apportées à l'entité SI

L'entité SI permet de regrouper les adresses par tronçon de voie publique. Elle correspond pour chaque tronçon à :

- Un côté ;
- Une plage d'adresse.

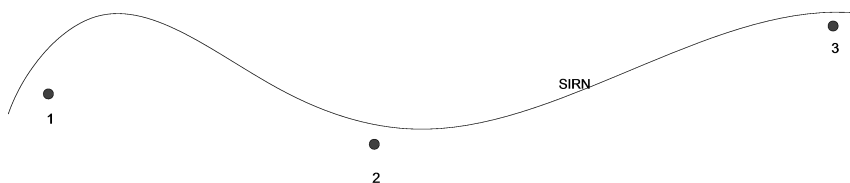
Le contenu de la plage d'adresse est codifié : il reprend le premier (Start_Nr) et le dernier (End_Nr) numéro d'adresse associé à la plage. Le numéro « le plus à gauche » sur la carte (= point projeté le plus à gauche sur une droite fictive créée à partir du centroïde de l'entité SI et de son angle) est repris en premier et le numéro « le plus à droite » (= point projeté le plus à droite

sur une droite fictive créée à partir du centroïde de l'entité SI et de son angle) en dernier. Ils sont séparés par un ou deux tirets :

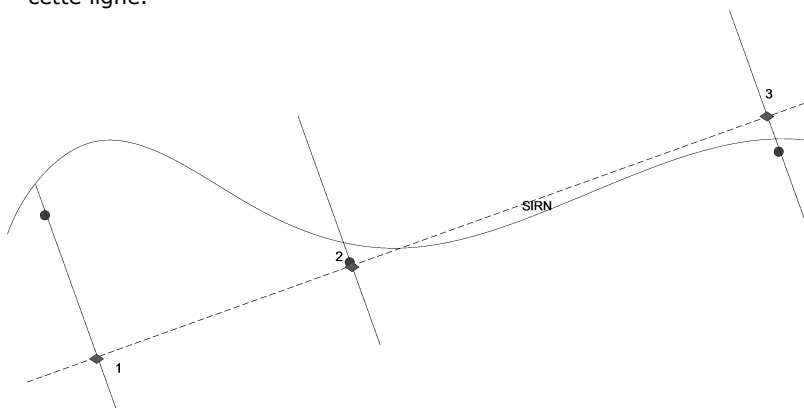
- Un tiret : les numéros pairs et impairs sont mélangés ;
- Deux tirets : le tronçon est composé exclusivement de numéros pairs ou impairs.

Les valeurs qui figurent dans les champs Start_nr, End_Nr et Parité sont calculées automatiquement comme le montre l'exemple qui suit :

1. La figure ci-après montre un tronçon de rue avec trois numéros de police.



2. Pour déterminer la valeur du Start_Nr et du End_Nr, une ligne est créée sur base du centroïde de l'entité SI et de son orientation. Les points d'adresse sont ensuite projetés sur cette ligne.



3. Le « Start Nr » est rempli à l'aide du plus petit numéro de police (ADPN) lié au point d'adresse (ADPT) le plus à gauche. Le « End Nr » est rempli avec la valeur la plus élevée des ADPN liés à l'ADPT le plus à droite.

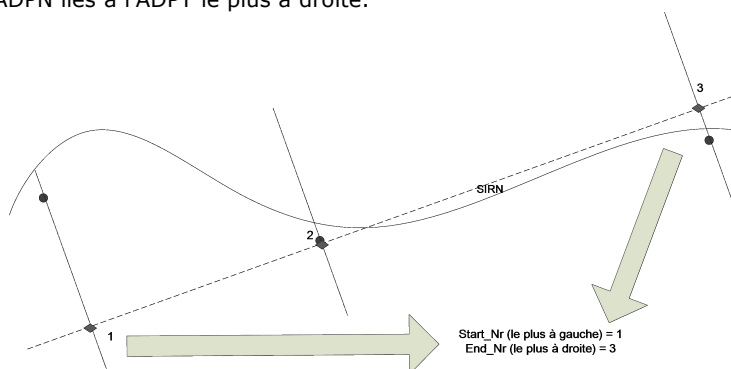


Fig 2, 3 et 4. Établissement des valeurs qui figurent dans les champs Start_nr, End_Nr et Parité

Pour assurer la compatibilité avec le modèle BestAddress, le champ a été décomposé :

- Numéro de début : plus petit numéro de police (ADPN) lié au point d'adresse (ADPT) le plus à gauche ;
- Numéro de fin : plus grand numéro de police (ADPN) lié au point d'adresse (ADPT) le plus à droite ;
- Parité :
 - Aucun numéro de police (X) ;
 - Uniquement des numéros pairs (E) ;
 - Uniquement des numéros impairs (O) ;
 - Numéros mélangés (M) ;
 - Inconnu (?).

Le contenu de la plage d'adresse est donc calculé sur les données d'autres champs.

2.4.3. Modifications apportées à la relation SS / SA - SN

Une série de voiries locales manquantes ont été intégrées à UrbIS-Adm. L'ancien modèle de données imposait un lien de type 1-1 entre les SS et les SA-SN. Pour éviter le surdécoupage des SS, cette limite a été supprimée.

Des axes sont associés aux voiries locales.

2.4.4. Formats de fichiers

Le format ci-dessous est abandonné :

- DGN V7.

La maintenance et la distribution des fichiers suivants sont aussi abandonnées :

- AXL ;
- KML ;
- UrbShow.

2.4.5. Zones de police

L'entité « Zones de police » a été subdivisée et découpée en 4 niveaux (zone, district, division et quartier). Une base de données alphanumériques relative à ces éléments a été constituée.

3. Description des différents formats

Les données sont distribuées dans les formats suivants:

- Bentley/MicroStation Design DGN version 8 ;
- AutoCad Drawing DWG ;
- ESRI Shape ;
- MapInfo TAB ;
- Microsoft Access.

Les informations spécifiques au format (par exemple : données alphanumérique, symbologie, ...) sont toutes reprises sur les fiches des entités.

Des fichiers-exemples de visualisation sont aussi fournis avec les distributions :

- MXD (ESRI - ArcView);
- WOR (MapInfo).

Une nouvelle version d'UrbIS-Adm est distribuée chaque trimestre. Un fichier readme.txt accompagne les fichiers de distribution et donne la date précise à laquelle ceux-ci ont été créés.

3.1. Dénomination des dossiers

Toutes les données relatives au produit UrbIS-Adm se trouvent dans des dossiers compressés dont le nom commence par "UrbAdm".

Selon le format des fichiers qu'ils contiennent, ces dossiers compressés portent un nom différent :

Format fichier	Nom de dossier	Noms de fichiers
DGN	UrbAdm_DGN	UrbAdm_Ad.dgn UrbAdm_Bu.dgn UrbAdm_Pw.dgn UrbAdm_Bl.dgn
DWG	UrbAdm_DWG	UrbAdm_Ad.dwg UrbAdm_Bu.dwg UrbAdm_Pw.dwg UrbAdm_Bl.dwg
SHP	UrbAdm_SHP	UrbAdm_AdPn.shp UrbAdm_AdPt.shp UrbAdm_AdPz.shp UrbAdm_Bl.shp UrbAdm_Bu.shp UrbAdm_Gw.shp UrbAdm_Md.shp UrbAdm_Mu.shp UrbAdm_Mz.shp UrbAdm_Pol.shp UrbAdm_Pw.shp UrbAdm_Pz.shp UrbAdm_Re.shp UrbAdm_Sa.shp UrbAdm_Sd.shp UrbAdm_Si.shp UrbAdm_Sn.shp UrbAdm_Ss.shp

MAP	UrbAdm_MAP (fichier avec projection) UrbAdm_MAP_NE (fichier sans projection)	UrbAdm_AdPn.tab UrbAdm_AdPt.tab UrbAdm_AdPz.tab UrbAdm_Bl.tab UrbAdm_Bu.tab UrbAdm_Gw.tab UrbAdm_Md.tab UrbAdm_Mu.tab UrbAdm_Mz.tab UrbAdm_Pol.tab UrbAdm_Pw.tab UrbAdm_Pz.tab UrbAdm_Re.tab UrbAdm_Sa.tab UrbAdm_Sd.tab UrbAdm_Si.tab UrbAdm_Sn.tab UrbAdm_Ss.tab
MDB	UrbAdm_MDB	UrbAdm.mdb

Tab. 2 : Benaming van de distributiebestanden van UrbIS-Adm

3.2. Microsoft Access

Des données alphanumériques sont fournies sous format Microsoft Access.

La base de données MS-Access : **"urbAdm.mdb"** (qui se trouve dans le zip-file "UrbAdm_MDB") reprend les informations alphanumériques liées aux entités ainsi que les tables d'historique (pour plus d'information, lire le "Guide de l'utilisateur des produits UrbIS").

3.3. Bentley/MicroStation Design DGN

Les données sont stockées dans 4 fichiers :

- "UrbAdm_Bl.dgn" : contient les entités Bl, Sd, Md, Mz, Mu, Pol et Re ;
- "UrbAdm_Pw.dgn" : contient les entités Ss, Sa, Sn d'UrbIS-Adm et To d'UrbIS-Map ;
- "UrbAdm_Ad.dgn" : contient les entités AdPt et Si ;
- "UrbAdm_Bu.dgn" : contient les entités Bu.

Pour des raisons pratiques, le fichier contient également la couche des toponymes (To) des noms des voiries provenant d'UrbIS-Map.

Toutes les entités d'UrbIS-Adm sont reliées à des données alphanumériques qui figurent dans la base de données MS-Access : **"urbAdm.mdb"**.

3.4. AutoCad Drawing DWG

Les données, fournies au format DWG, sont stockées dans 4 fichiers :

- "UrbAdm_Bl.dwg" : contient les entités Bl, Sd, Md, Mz, Mu, Pol et Re ;
- "UrbAdm_Pw.dwg" : contient les entités Ss, Sa, Sn d'UrbIS-Adm et To d'UrbIS-Map ;

- "UrbAdm_Ad.dwg" : contient les entités AdPt et Si ;
- "UrbAdm_Bu.dwg" : contient les entités Bu.

La subdivision en fichiers et en couches est identique à celle des formats DGN.

Les données graphiques au format DWG ne sont reliées à aucune donnée alphanumérique.

3.5. ESRI Shape

Les entités d'UrbIS-Adm au format ESRI Shape sont représentées de la manière suivante :

Polygone

- Région (Re)
- Commune (Mu)
- Zone de police (Pol)
- Secteur statistique (Sd)
- Quartier du monitoring (Md)
- Zone postale communale (Mz)
- Surface de rue (Ss)
- Ilot (Bl)
- Bâtiment (Bu)

Polyligne

- Axe de rue (Sa)
- Face de rue (Si)
- Extrémité de face de rue (SiLimits)

Point

- Nœud de rue (Sn)
- Point d'adresse (AdPt)
- Plage d'adresse par face de rue (SiRn)
- Toponyme (To)

3.6. MapInfo TAB

Les entités d'UrbIS-Adm au format MapInfo TAB sont représentées de la manière suivante :

Polygone

- Région (Re)
- Commune (Mu)
- Zone de police (Pol)
- Secteur statistique (Sd)
- Quartier du monitoring (Md)
- Zone postale communale (Mz)
- Surface de rue (Ss)
- Ilot (Bl)
- Bâtiment (Bu)

Polyligne

- Axe de rue (Sa)
- Face de rue (Si)
- Extrémité de face de rue (SiLimits)

Point

- Nœud de rue (Sn)
- Point d'adresse (AdPt)
- Plage d'adresses par face de rue (SiRn)
- Toponyme (To)

4. Annexes

4.1. Annexe 1 : Modèle de données UrbIS-Adm

4.2. Annexe 2 : Fiches entité : spécifications techniques

[Dénomination de l'entité]	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	<i>[Nom de la catégorie à laquelle appartient l'entité]</i>	<i>[Nom de l'entité en anglais]</i>	<i>[Type de représentation graphique de l'entité]</i>	<i>[Nom de l'entité dans UrbIS]</i>

Définition*[Définition de l'entité]***Spécificités***[Déclinaison de l'entité selon ses particularités]***Représentation***[Le tableau qui suit reprend les informations relatives à la représentation graphique de l'entité]*

Représentation	Symbologie – Polygone				
<i>[imagette]</i>	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	<i>[code RGB]</i>	<i>[1 : trait fin 2 : trait moyen 3 : trait épais]</i>	<i>[Continu, discontinu,...]</i>	<i>[code RGB]</i>	<i>[hachure, plein,...]</i>
	Symbologie – Ligne				
	Couleur		Epaisseur	Style	
	<i>[code RGB]</i>	<i>[1 : trait fin 2 : trait moyen 3 : trait épais]</i>	<i>[Continu, discontinu,...]</i>		
	Symbologie – Point				
	Symbole		Orientation	Couleur	
	<i>[O : utilisation d'un symbole N : pas de symbole]</i>		<i>[N : Non orienté O : Orienté]</i>	<i>[code RGB]</i>	

Attributs alphanumériques*[Le tableau qui suit reprend les attributs de l'entité dans les formats mdb, dbf et tab]*

Nom table (format mdb) : <i>[nom de la table dans la base de données urb_adm.mdb]</i> Nom table (format dbf et tab) : <i>[nom du fichier dbf ou tab associé]</i>				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
			<i>[Type du champ (texte, entier long,...)]</i>	<i>[taille, longueur du champ]</i>

Région	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité administrative	Region	Polygone	Re

Définition

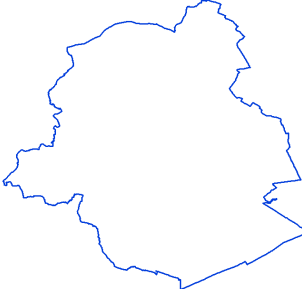
La Belgique est un Etat fédéral composé de trois régions : la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise.

Spécificités

UrbIS-Adm contient un seul objet qui est le contour de la Région de Bruxelles-Capitale.

Représentation

L'entité « Region » (ou région) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	0-60-220	3	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_RE Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Re				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique pour la région (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
NAME_FRE	NAME_FRE	Nom de l'objet en français	Texte	
NAME_DUT	NAME_DUT	Nom de l'objet en néerlandais	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale de la région	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-	Superficie de la région	Double	> 0

Commune	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité administrative	Municipality	Polygone	Mu

Définition


La commune est la plus petite division administrative du territoire de la Belgique fédérale.

Spécificités

La Région bruxelloise est composée de dix-neuf communes.

Représentation

L'entité « Municipality » (ou commune) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	150-50-0	1	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_MU Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Mu				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par commune (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
RE_ID	RE_ID	Identifiant de la région qui contient la commune	Long	> 0
NAME_FRE	NAME_FRE	Nom de la commune en français. Les communes belges possèdent une dénomination officielle. Les communes bruxelloises ont un statut bilingue. Elles possèdent deux noms officiels : un nom en Français et un nom en Néerlandais.	Texte	
NAME_DUT	NAME_DUT	Nom de la commune en néerlandais. Les communes belges possèdent une dénomination officielle. Les communes bruxelloises ont un statut bilingue. Elles possèdent deux noms officiels : un nom en Français et un nom en Néerlandais.	Texte	
MUNC	MUNC	"Municipality National Code" : Code communal (5 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Long	5 caractères 21001... 21019
MU3C	MU3C	Code communal abrégé (3 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Long	> 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

POL_ID	POL_ID	Identifiant de la zone de police qui contient la commune	Long	> 0
_xmin	-	Enveloppe globale de la commune	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-	Superficie de la commune	Long	> 0

Zone de police

Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
Entité administrative	Police Zone	Polygone	Pol

Définition

La réforme des polices a débouché sur la création d'une police intégrée à deux niveaux :

- Le niveau fédéral dont les compétences s'exercent sur l'ensemble du territoire belge ;
- Le niveau local dont les compétences s'exercent dans des zones regroupant une ou plusieurs communes.

Le territoire de la Région bruxelloise est découpé en six zones de police locale rassemblant chacune plusieurs communes.

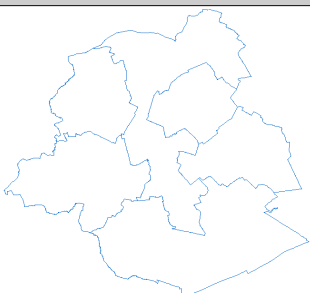
Spécificités

L'entité « Zones de police » est subdivisée et découpée en 4 niveaux :

- Zone de police
- District
- Division
- Quartier

Représentation

L'entité « Police District » (ou zone de police) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	0-102-204	1	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_POL Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Pol				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par subdivision (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
RE_ID	RE_ID	Identifiant de la région qui contient la zone de police	Long	> 0
NAME_FRE	NAME_FRE	Nom de la subdivision (quartier – zone – district – division) en français. Une dénomination locale spécifique est définie de manière subsidiaire et/ou complémentaire à la codification officielle pour identifier les zones de polices. Les zones de police de la Région bruxelloise portent officiellement deux noms : un nom en français et un nom en néerlandais.	Texte	

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

NAME_DUT	NAME_DUT	Nom de la subdivision (quartier – zone – district – division) en néerlandais. Une dénomination locale spécifique est définie de manière subsidiaire et/ou complémentaire à la codification officielle pour identifier les zones de polices. Les zones de police de la Région bruxelloise portent officiellement deux noms : un nom en français et un nom en néerlandais.	Texte	
POLNC	POLNC	"Police National Code" : Code officiel d'identification de la zone de police dans lequel se trouve l'objet. L'arrêté royal portant sur la dénomination des zones de police détermine pour chacune d'elles un code en quatre chiffres.	Long	4 caractères
POT_ID	POT_ID	Type de subdivision : zone de police, quartier, division ou district	Texte	
DCT_CODE	DCT_CODE	Code du district dans lequel se trouve l'objet	Texte	
DIV_CODE	DIV_CODE	Code de la division dans laquelle se trouve l'objet	Texte	
QUA_CODE	QUA_CODE	Code du quartier dans lequel se trouve l'objet	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale de la subdivision	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-	Superficie de la subdivision	Long	> 0

Secteur statistique	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité statistique	Statistical District	Polygone	Sd

Définition


Le secteur statistique désigne une zone regroupant un ensemble d'adresses défini au niveau communal par l'Institut National de Statistiques (INS) comme unité de base pour le recensement de la population. Ce regroupement est basé sur une analyse géographique de la commune qui tient compte de ses caractéristiques structurelles morphologiques, urbanistiques, sociales et économiques.

Spécificités

-

Représentation

L'entité « Statistical District » (ou secteur statistique) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	0-255-255	3	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_SD Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Sd				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par secteur statistique (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
MU_ID	MU_ID	Identifiant de la commune qui contient le quartier statistique	Long	> 0
MD_ID	MD_ID	Identifiant du secteur statistique qui contient le quartier statistique	Long	> 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

SDDC	SDDC	Code de l'Institut National des Statistiques. L'Institut National de Statistiques octroie à chaque secteur statistique un code unique par commune. Le code est composé d'une lettre suivie de deux ou trois chiffres. - Le premier caractère est une lettre qui identifie la circonscription administrative au sein de la commune ; - Le second caractère est un chiffre qui identifie la section ; - Le troisième caractère est un chiffre qui identifie le quartier ; - Le quatrième caractère est un chiffre facultatif. Il indique une modification de limite du secteur statistique. En l'absence de modification, le dernier caractère est le signe « - ».	Texte	
NAME_FRE	NAME_FRE	Nom du secteur statistique en français. L'Institut National de Statistiques attribue un nom aux secteurs statistiques. Les secteurs statistiques bruxellois possèdent deux noms : un nom en français et un nom en néerlandais.	Texte	
NAME_DUT	NAME_DUT	Nom du secteur statistique en néerlandais. L'Institut National de Statistiques attribue un nom aux secteurs statistiques. Les secteurs statistiques bruxellois possèdent deux noms : un nom en français et un nom en néerlandais.	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale du secteur statistique	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-		Superficie du secteur statistique	Long

Quartier du monitoring	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité statistique	Monitoring District	Polygone	Md

Définition


Les secteurs statistiques sont regroupés pour former les quartiers du monitoring. Le Monitoring des quartiers est un outil d'observation urbain qui doit permettre de suivre et de comprendre l'évolution des quartiers bruxellois sous différentes facettes (démographiques, social, santé, économie, logement, mobilité, cadre de vie, participation, ...) afin d'améliorer l'efficacité des politiques urbaines et de mieux orienter les investissements publics et privés en matière de rénovation urbaine, ... Le Monitoring est géré et actualisé par l'Institut bruxellois pour la Statistique et l'Analyse (IBSA).

Spécificités

-

Représentation

L'entité « Monitoring District » (ou quartier du monitoring) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	100-180-255	3	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_MD Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Md				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par quartier du monitoring (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
MDRC	MDRC	Code de l'Institut bruxellois pour la Statistique et l'Analyse (maximum 4 caractères). L'Institut bruxellois pour la Statistique et l'Analyse octroie à chaque quartier du monitoring un code unique.	Long	> 0
NAME_FRE	NAME_FRE	Nom du quartier du monitoring en français. L'Institut bruxellois pour la Statistique et l'Analyse attribue un nom aux quartiers du monitoring. Les quartiers du monitoring bruxellois possèdent trois noms : un nom en français, un nom en néerlandais et un nom bilingue.	Texte	

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

NAME_DUT	NAME_DUT	Nom du quartier du monitoring en néerlandais. L'Institut bruxellois pour la Statistique et l'Analyse attribue un nom aux quartiers du monitoring. Les quartiers du monitoring bruxellois possèdent trois noms : un nom en français, un nom en néerlandais et un nom bilingue.	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale du quartier du monitoring	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-		Superficie du quartier du monitoring	Long

Code postal	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité postale	Postal Zip	Pas de représentation géographique	Pz

Définition

Le territoire de la Région bruxelloise est découpé en zones postales identifiées par un code postal. Le code postal désigne un regroupement d'adresses établi par la Poste.

Spécificités

La poste attribue également des codes postaux spécifiques à certaines institutions (par exemple : 1009 pour le Sénat, 1047 pour le Parlement Européen,...).

Les zones postales de la Région bruxelloise correspondent aux communes à l'exception de :

- Trois anciennes communes (Laeken, Neder-Over-Hembeek et Haren), fusionnées en 1977 avec la Ville de Bruxelles, qui ont conservé leurs codes postaux d'origine ;
- Quatre zones postales (1030, 1040, 1050 et 1070) qui couvrent respectivement les territoires complets des communes de Schaerbeek, d'Etterbeek, d'Ixelles et d'Anderlecht plus, chacune, une partie contiguë distincte du territoire de la Ville de Bruxelles.

Représentation

Actuellement, l'entité « Postal Zip » (ou code postal) n'a pas de représentation graphique.

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_PZ				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	-	Numéro unique par code postal (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
RE_ID	-	Référence vers la région	Long	> 0
PZNC	-	Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long	4 caractères
NAME_FRE	-	Nom de la zone postale en français. Les zones postales de la Région bruxelloise possèdent une double dénomination en français et en néerlandais.	Texte	
NAME_DUT	-	Nom de la zone postale en néerlandais. Les zones postales de la Région bruxelloise possèdent une double dénomination en français et en néerlandais.	Texte	

Zone postale communale

Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
Entité postale	Municipal Zip	Polygone	Mz

Définition


La zone postale communale correspond au découpage des zones postales en fonction des limites communales. Ce découpage est réalisé par le CIRB sur base d'informations fournies par le Registre National.

Spécificités

-

Représentation

L'entité « Municipal Zip » (ou zone postale communale) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	255-65-45	3	continu	-	-

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_MZ Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Mz				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par zone postale communale (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
MU_ID	MU_ID	Identifiant de la commune qui contient le code postal communal	Long	> 0
PZ_ID	PZ_ID	Référence vers le code postal	Texte	

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

MZNC	MZNC	"Municipality Zip National Code" : Code du Registre National. Le Registre National utilise un identifiant spécifique dérivé du code postal pour distinguer les communes et/ou les parties de communes qui portent le même code postal. Les communes complètes conservent leurs codes postaux (par exemple, la commune d'Etterbeek a conservé le code 1040). Les parties de communes ayant le même code postal reçoivent un identifiant spécifique. Les trois premiers chiffres sont identiques aux trois premiers chiffres du code postal. Le dernier chiffre est différent (par exemple, la portion de la Ville de Bruxelles dont le code 1040 possède le code 1041 au Registre National). Ce code est utilisé par le Registre National pour identifier les voies publiques.	Texte	<= 4 caractères
-	PZNC	"Postal Zip National Code" : Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long	4 caractères
-	MUNC	Code communal (5 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Texte	5 caractères 21001... 21019
-	PZ_NAME_FR	Nom de la zone postale en français. Les zones postales de la Région bruxelloise possèdent une double dénomination en français et en néerlandais.	Texte	
-	PZ_NAME_DU	Nom de la zone postale en néerlandais. Les zones postales de la Région bruxelloise possèdent une double dénomination en français et en néerlandais.	Texte	
-	MU_NAME_FR	Nom de la commune en français. Les communes belges possèdent une dénomination officielle. Les communes bruxelloises ont un statut bilingue. Elles possèdent deux noms officiels : un nom en Français et un nom en Néerlandais.	Texte	
-	MU_NAME_DU	Nom de la commune en néerlandais. Les communes belges possèdent une dénomination officielle. Les communes bruxelloises ont un statut bilingue. Elles possèdent deux noms officiels : un nom en Français et un nom en Néerlandais.	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale de la zone postale	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-		Superficie de la zone postale	Long

Voie Publique	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine public	Public Way	Pas de représentation géographique	PW

Définition

La voie publique désigne toute voie ouverte à la circulation publique terrestre (routes, rues, places, chemins, ponts, sentiers...) même si son assiette est une propriété privée, qu'elle ne dessert qu'une habitation ou un lieu et qu'aucune indication ne renseignant son caractère privé n'est visible.

SpécificitésDistinction voie publique – voie privée

Deux types de voies peuvent être identifiés : les voies du domaine public et les voies du domaine privé :

1. Une voie appartient au domaine public lorsque son emprise est la propriété d'une Région, d'une Ville ou d'une Commune ;
2. Une voie appartient au domaine privé lorsqu'elle est la propriété d'une personne privée.

Dans UrbIS, aucune distinction n'est faite entre les voies du domaine public et du domaine privé.

Dénomination

Les directives en matière de dénomination officielle des voies publiques sont définies par le Ministère de l'Intérieur (voir décret de la Communauté française du 3 juillet 1986 publié au Moniteur belge le 9 août 1986). La proposition de dénomination doit d'abord être approuvée par le Collège échevinal, ensuite par la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie et enfin le Conseil communal. Le dossier fait alors l'objet d'une demande d'intégration au Registre National. Certaines voies ne sont cependant pas reprises au registre national, par exemple lorsque la commune n'a pas encore fait de demande.

La liste des rues reprises dans la table « Public Way » de la base de données UrbIS-Adm est plus étendue. Elle contient toutes les voies publiques et privées, qu'elles aient ou non une dénomination officielle, c'est-à-dire un numéro de registre national.

Représentation

Actuellement, l'entité « Public Way » (ou voie publique) n'a pas de représentation graphique dans UrbIS-Adm. Toutefois, certains attributs alphanumériques permettent de localiser les voies publiques et de donner une représentation de leur enveloppe extérieure.

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_PW				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	-	Numéro unique par voie publique (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
MZ_ID	-	Référence vers la zone postale communale	Long	> 0
GW_ID	-	Référence vers la voie globale	Long	> 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

PWMC	-	Suffixe du code du Registre National de la voie publique. Lorsqu'il n'y a pas encore de code du Registre National affecté à la voirie, un code temporaire purement technique commençant par la lettre "T", suivi de trois chiffres est affiché.	Texte	4 caractères
NAME_FRE	-	Nom de la voie en français	Texte	
NAME_DUT	-	Nom de la voie en néerlandais	Texte	

Voie Globale	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine public	Global Way	Pas de représentation géographique	GW

Définition

La voie globale désigne un regroupement logique de voies publiques ayant une dénomination proche en français et/ou en néerlandais et appartenant à des communes voisines.

Spécificités

La numérotation des numéros de police doit être continue sur toute la longueur de la voie globale.

Par exemple, la Chaussée de Louvain porte le même nom en français sur toutes les communes qu'elle traverse tandis qu'elle porte le nom "Leuvensesteenweg" à Bruxelles-Ville, Evere et Schaerbeek, le nom "Leuvense Steenweg" à Saint-Josse-Ten-Noode et le nom "Steenweg op Leuven" à Woluwe-Saint-Lambert. Elle constitue un seul objet de l'entité « Global Way » du fait de la continuité géographique des tronçons de rue et des relations de voisinage de ces communes.

Le fait de porter le même nom n'est pas un critère suffisant de regroupement. La Région bruxelloise contient, par exemple, deux "Rue de l'Eglise" situées dans deux communes géographiquement disjointes, Berchem-Sainte-Agathe et Woluwe-Saint-Pierre. Ces rues constituent deux voies globales distinctes.

Représentation

L'entité « Global Way » (ou voie globale) n'a pas de représentation graphique dans UrbIS-Adm.

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_GW				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	-	Numéro unique par voie globale (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
RE_ID	-	Référence vers la région	Long	> 0

Surface De rue	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine public	Street Surface	Polygone	SS

Définition

La surface de rue correspond au découpage de la voie publique en surfaces élémentaires représentant des morceaux de rue.

SpécificitésFonctions de la surface de rue

On distingue trois groupes de surfaces de rue subdivisés en catégories :

1. Le groupe des surfaces de rue qui participent au réseau viaire au sein duquel la distinction peut être faite entre :

- La surface de rue « tronçon » (ou « Street Surface Section ») ;
- La surface de rue « carrefour » (ou « Street Surface Intersection ») ;
- La surface de rue « tronçon rampe d'accès » (ou « Street Surface Access Ramp ») est une zone d'accès aux tunnels et aux viaducs ;

2. Le groupe des surfaces de rue qui ne participent pas directement au réseau viaire bien qu'elles se trouvent dans l'espace public :

- La surface de rue « place » (ou « Street Surface Place »)

3. Le groupe des surfaces de rue qui correspond à une portion de la voie publique dont l'accès est restreint au sein duquel la distinction peut être faite entre :

- La surface de rue « galerie » (ou « Street Surface Gallery »)
- La surface de rue « voirie locale » (ou « Street Surface Local Street »)

Notion de niveau de surface de rue

Une notion de niveau est associée aux entités « Street Surface » en fonction de leur position relative les unes par rapport aux autres. Le niveau « 0 » correspond au plan horizontal de référence. Les niveaux « + » et « - » sont définis par rapport au niveau « 0 ». Le niveau « = » équivaut aux surfaces de rue situés dans les îlots.

Les surfaces de rue du niveau « 0 » ne peuvent pas se superposer.

Les surfaces de rue des niveaux « + » (les viaducs) et « - » (les tunnels) peuvent se superposer entre-elles et avec celles du niveau 0.

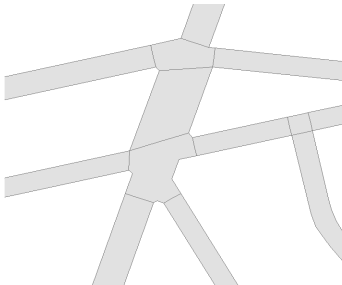
Le tableau ci-dessous représente les différentes possibilités :

	-	0	+	=
« Street Surface Section »	✓	✓	✓	
« Street Surface Intersection »	✓	✓	✓	
« Street Surface Access Ramp »	✓		✓	
« Street Surface Place »		✓		
« Street Surface Gallery »				✓
« Street Surface Local Street »				✓

Les ponts permettent le croisement de rues situées dans le niveau « 0 ». Ils possèdent une représentation particulière dans UrbIS-Adm. La projection verticale de l'enveloppe extérieure du pont forme un polygone. Ce polygone est multiplié en fonction du nombre de rues qui se croisent. Chaque polygone est affecté à une de ces rues. Le niveau de référence « 0 » est attribué à la surface de la rue la plus large. Les niveaux « + » et/ou « - » sont assignés aux autres polygones en fonction de leur position relative en élévation par rapport au premier.

Représentation

L'entité « Street Surface » (ou surface de rue) est représentée dans UrbIS-Adm par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone). Les objet de cette entité sont aussi découpés au droit des limites communales.

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	110-110-110	1	continu	225-225-225	plein

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_SS Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Ss				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par surface de rue (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
PWID	PW_ID	Référence vers la voie publique	Long	> 0
SSFT	SSFT	Fonctions de la surface de rue : S = section de rue I = carrefour P = place A = rampe d'accès aux tunnels AC = rampe d'accès aux tunnels STIB G = galerie W = Chemin, ruelle, venelle M = berme centrale, terre-plein SC = tronçon de rue partagé par la circulation et les voies de tram IC = carrefour partagé par la circulation et les voies de tram C = site propre pour tram T = Tunnel B = Bridge K = zone de stationnement / parking aménagé en voirie MS = station de métro MT = tunnel de métro RS = gare SNCB RT = tunnel SNCB	Texte	S,I,P,A,G,L,A C,W,M,SC,IC, C,T,B,K,MS,M T,RS,RT
SSLV	SSLV	Niveau de la surface de rue 0 = niveau de référence - = au-dessous niveau de référence + = au-dessus niveau de référence = = notion de niveau non pertinente	Texte	0,-,+,=
_xmin	-	Enveloppe globale de la surface de rue	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

_area	-	Surface de la rue	Double	> 0
-	PW_NAME_FR	Nom de la voie publique en français	Texte	
-	PW_NAME_DU	Nom de la voie publique en néerlandais	Texte	
-	MU_NAME_FR	Nom de la commune sur laquelle se trouve la voie publique en français	Texte	
-	MU_NAME_DU	Nom de la commune sur laquelle se trouve la voie publique en néerlandais	Texte	
-	MUNC	Code communal (5 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Long	21001... 21019
-	PWMC	Suffixe du code du Registre National de la voie publique. Lorsqu'il n'y a pas encore de code du Registre National affecté à la voirie, un code temporaire purement technique commençant par la lettre "T", suivi de trois chiffres est affiché.	Texte	4 caractères
-	PZNC	Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long	4 caractères

Axe de rue	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine public	Street Axis	Ligne	Sa

Définition

Le réseau viaire est modélisé dans UrbIS-Adm au moyen d'arcs et de nœuds.

SpécificitésFonction des axes de rue

L'axe de rue est l'axe médian longitudinal des objets « Street Surface » de type « Section » et « Acces Ramp ». L'axe peut également correspondre à l'interface entre deux objets « Street Surface » de type « Section » voisines lorsque la voie publique est découpée administrativement en deux dans le sens de sa longueur. Par exemple, La petite ceinture de Bruxelles est découpée longitudinalement en deux : d'un côté, on identifie l'Avenue des Arts et de l'autre côté le Boulevard du Régent.

Il relie toujours 2 nœuds de rue situés chacun aux extrémités de l'arc (cf. l'entité « Street Node »).

Les axes de rue ne sont pas interrompus par les limites communales, ni par les limites des zones postales, ni par les limites des divisions de police.

Comme pour les surfaces de rue, une notion de niveau (« 0 », « + » et « - ») est associée aux axes de rue en fonction de leur position relative en élévation les uns par rapport aux autres.

Le tableau ci-dessous représente les niveaux autorisés par type d'axe de rue :

	-	0	+	=
« Street Axis Section »	✓	✓	✓	
« Street Axis Acces Ramp »	✓		✓	

Notion de niveau des axes de rue

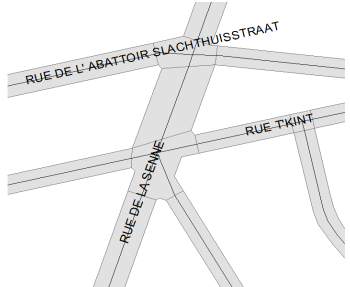
Les axes de rues situés dans des niveaux différents peuvent se croiser sans être découpés au droit de leur intersection. Les axes de rues situés dans le niveau « 0 » ne peuvent pas se croiser sans être découpés au droit de leur intersection.

Les ponts permettent le croisement de rues situées dans le niveau « 0 ». Les polygones du pont sont multipliés en fonction du nombre de rues qui se croisent. Les axes médians longitudinaux de chaque polygone sont dessinés. Ces axes se croisent mais ne sont pas découpés. Le niveau de référence « 0 » est attribué à l'axe de la rue la plus large. Les autres axes reçoivent la valeur « + » ou « - » en fonction de leur position relative en élévation par rapport à l'axe de référence.

Représentation

L'entité « Street Axis » (ou axe de rue) est représentée par une ligne et un centroïde (point à proximité de la ligne).

La représentation graphique des axes de rue correspond, entièrement ou partiellement, au tracé longitudinal des médianes des « Street Surface Sections ».

Représentation	Symbologie		
	Couleur	Epaisseur	Style
	0-0-0	1	continu

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_SA Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Sa				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par axe de rue (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
SN_ID_B	SN_ID_B	Identifiant du SN (street node) qui commence l'axe de rue	Long	> 0
SN_ID_E	SN_ID_E	Identifiant du SN (street node) qui termine l'axe de rue	Long	> 0
SAFT	SAFT	Fonction de l'axe de rue S = axe d'une section de rue (Street Axis Section) A = axe d'une rampe d'accès (Street Axis Access Ramp)	Texte	S,A
SALV	SALV	Niveau de l'axe de rue 0 = niveau de référence - = au-dessous niveau de référence + = au-dessus niveau de référence	Texte	0,-,+
_xmin	-	Enveloppe globale de l'axe de rue	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_length	-		Longueur de l'axe de rue	Double

Noeud De rue

Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
Entité du Domaine public	Street Node	Point	Sn

Définition

Les nœuds de rue désignent l'ensemble des points situés aux extrémités des axes du réseau viaire (« Axe de Rue »). Il correspond à une intersection d'axes ou à une extrémité d'axe.

Spécificités

Fonction des axes de rue

Le nœud se subdivise en cinq catégories :

- Le nœud de rue carrefour (ou « Street Node Intersection ») correspond aux points situés à la jonction de plusieurs axes du réseau viaire ;
- Le nœud de rue cul de sac (ou « Street Node Dead End ») correspond aux points situés à l'extrémité d'un seul axe du réseau viaire ;
- Le nœud de rue rampe d'accès (ou « Street Node Access Ramp ») correspond aux points de transition situés à l'entrée des axes de type « tunnel » ou « viaduc » ;
- Le nœud de rue entrée (ou « Street Node Entry ») correspond aux points de transition d'axes situés dans des niveaux différents ou des extrémités des axes des ponts ;
- Le nœud de rue en dehors (ou « Street Node Outside ») correspond aux nœuds situés en dehors de la Région bruxelloise.

Notion de niveau des axes de rue

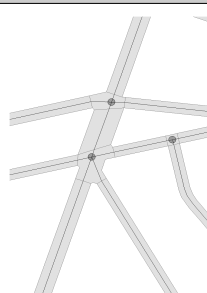
Comme pour les surfaces de rue, une notion de niveau (« 0 », « + » et « - ») est associée aux nœuds de rue.

Le tableau ci-dessous représente les niveaux autorisés par type de nœud de rue :

	-	0	+	=
« Street Node Intersection »	✓	✓	✓	
« Street Node Dead End »	✓	✓	✓	
« Street Node Acces Ramp »	✓		✓	
« Street Node Entry »	✓	✓	✓	
« Street Node Outside »	✓	✓	✓	

Représentation

L'entité « Street Node » (ou nœud de rue) est représentée par un point.

Représentation	Symbologie		
	Symbole	Orientation	Couleur
	-	N	156-156-156

Attributs alphanumériques

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

Nom table (format mdb) : URB_A_SN Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Sn				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par nœud de rue (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
SNFT	SNFT	Fonction du nœud de rue I = nœud de carrefour (Street Node Intersection) D = nœud de cul de sac (Street Node Dead End) A = nœud de rampe d'accès (Street Node Access Ramp) E = nœud d'entrée (Street Node Entry) O = nœud en dehors (Street Node Outside)	Texte	I, D, A, E, O
SNLV	SNLV	Niveau du nœud de rue 0 = niveau de référence - = au-dessous niveau de référence + = au-dessus niveau de référence	Texte	0,-,+
_x	-	Géométrie: coordonnée X	Long	> 0
_y	-	Géométrie: coordonnée Y	Long	> 0

Ilot	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine privé	Block	Polygone	Bl

Définition

L'îlot désigne une portion de territoire communal dont les faces sont délimitées par les côtés de rue et/ou des limites de communes.

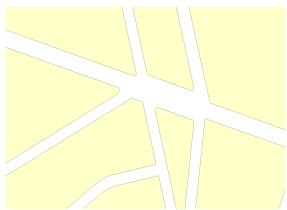
Spécificités

Les contours des trottoirs ne sont pas inclus dans les îlots. Les ronds-points et les bermes centrales ne sont pas des îlots.

Les îlots correspondent non seulement aux zones urbanisées mais également aux zones de friche, aux terrains à bâtir, aux zones de chemin de fer et de métro, aux espaces verts et aux plans d'eau, aux galeries.

Représentation

L'entité « Block » (ou îlot) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone).

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	120-120-120	1	continu	255-255-200	plein

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_BL Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Bl				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par îlot (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
MU_ID	MU_ID	Identifiant de la commune qui contient le block	Texte	
_xmin	-	Enveloppe globale de l'îlot	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-	Superficie de l'îlot	Double	> 0

Bâtiment

Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
Entité du Domaine privé	Building	Polygone	Bu

Définition

Le bâtiment désigne toute construction physique formée de murs extérieurs rigides, couverte d'un toit, fixée à demeure sur un terrain, et destinée à accueillir une activité humaine et/ou à abriter des animaux, des marchandises et des machines.

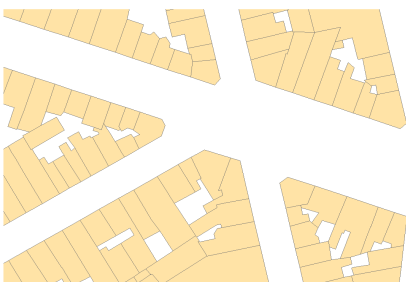
Spécificités

Du point de vue de l'affectation, aucune distinction n'est faite dans UrbIS entre les bâtiments résidentiels, privés, publics, commerciaux ou industriels.

De la même manière, du point de vue de la typologie, aucune distinction n'est faite entre les bâtiments couverts, les abris de jardins, les serres, les tours de refroidissement....

Représentation

L'entité « Building » (ou bâtiment) est représentée par un polygone et par un centroïde (point à l'intérieur du polygone). Le centroïde se trouve toujours à l'intérieur de la surface du bâtiment et jamais dans un trou.

Représentation	Symbologie				
	Contour			Remplissage	
	Couleur	Epaisseur	Style	Couleur	Style
	110-110-110	1	continu	255-227-166	plein

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_BU Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Bu				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par bâtiment (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
_xmin	-	Enveloppe globale du bâtiment	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_area	-	Superficie du bâtiment	Long	> 0

Numéro de police	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine privé	Address Police Number	Pas de représentation géographique	AdPn

Définition

Le numéro de police est un numéro d'identification attribué par la commune à un bien immobilier situé sur une voie publique.

Spécificités

Le numéro de police est modélisé dans UrbIS-Adm par un nombre qui peut être complété d'une ou plusieurs lettres et/ou de chiffres. Les plages d'adresses (par exemple 25-27) ne sont pas reprises dans cette entité ; l'information est reprise dans l'attribut "SIRN" de l'entité "Face de rue".

Numéro de police et voie publique

Un numéro de police est unique pour une voie publique donnée. Le numéro de police est attaché à une voie publique qui doit avoir une existence administrative préalable.

Numéro de police et bâti

Les numéros de police sont attribués aux logements, ainsi qu'à des bâtiments administratifs, commerciaux et industriels. Les maisons flottantes et les caravanes résidentielles peuvent posséder un numéro de police.

Chaque entrée distincte dans un bâtiment peut recevoir un numéro de police.

En règle générale, les numéros de boîtes et les numéros d'appartements ne sont pas repris dans UrbIS. Toutefois, les appartements de certains immeubles peuvent posséder un numéro de police.

Un numéro de police peut concerner plusieurs bâtiments séparés.

Un numéro de police peut être attribué à un bâtiment qui n'a pas encore été construit. Il peut figurer dans la carte UrbIS.

Représentation

L'entité « Address Police Number » (ou numéro de police) n'a pas de représentation graphique dans UrbIS-Adm. Néanmoins, le numéro de police est représenté au moyen de l'entité « Point d'Adresse ».

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_ADPN				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	-	Numéro unique par numéro de police (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
ADPT_ID	-	Référence vers le point d'adresse	Long	Null ou > 0
PW_ID	-	Référence vers la voie publique	Long	> 0
SD_ID	-	Référence vers le secteur statistique	Long	Null ou > 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

ADPN	-	<p>Numéro de police. L'administration communale attribue les numéros de police aux bâtiments principaux. Ce numéro est unique par voie publique et par voie globale.</p> <p>Il est constitué d'un nombre (4 chiffres) éventuellement suivi d'une ou plusieurs lettres et/ou de chiffres (4 caractères).</p>	Texte	<p>Max 8 caractères décomposés en deux parties : maximum 4 chiffres + maximum 4 caractères</p>
ADPNNORM	-	<p>Numéro de police normalisé. Cet attribut est construit sur base du numéro de police. Les quatre premiers caractères sont les quatre premiers chiffres du numéro de police justifiés à droite. Ils sont précédés de blancs. Les quatre derniers caractères sont des lettres ou des chiffres justifiés respectivement à gauche ou à droite. Les chiffres sont précédés de zéros.</p> <p>Exemples: <blanc><blanc><blanc>4A <blanc>104BIS <blanc><blanc>45/002 <blanc><blanc>45A/02</p>	Texte	<p><= 8 caractères</p>
ADNC	-	<p>Code administratif (« Address National Code »). Ce code administratif est composé du code Registre National de la voie publique associé au numéro de police normalisé.</p>	Texte	<p>16 caractères</p>

Point d'adresse

Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
Entité du Domaine privé	Address Point	Point	AdPt

Définition


Le point d'adresse est la représentation graphique d'un ou plusieurs numéros de police placés à l'intérieur de bâtiments ou de parcelles.

Spécificités

-

Représentation

L'entité « Address Point » (ou point d'adresse) est représentée au moyen d'un objet de type point. Les points d'adresses sont alignés et orientés parallèlement aux bords des îlots auxquels ils se rattachent.

Représentation	Symbologie		
	Police de caractère	Orientation	Couleur
	Arial	O	0-0-0

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_ADPT Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_AdPt				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par point d'adresse (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
SI_ID	SI_ID	Référence vers la face de rue	Long	> 0
BU_ID	BU_ID	Identifiant du bâtiment qui entoure le point d'adresse	Long	Nul ou > 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

ADRN	ADRN	"Address Range" : Plage d'adresses par point d'adresse. La plage d'adresses correspond à un numéro de police ou à un ensemble de numéros de police représentés au moyen d'une seule chaîne de caractères. Pour améliorer la lisibilité à l'écran ou sur des cartes imprimées, des numéros de police consécutifs se rapportant à un bâtiment ou une parcelle peuvent être regroupés au sein d'une seule chaîne de caractères. Seuls le plus petit et le plus grand numéro de la séquence apparaissent dans la chaîne de caractères. Ils sont séparés par un ou deux tirets (« - ») selon que les numéros se succèdent de façon continue (par exemple, la suite des numéros « 1 », « 2 », « 3 », « 4 » et « 5 » est représentée par le texte « 1-5 ») ou qu'il se succèdent de façon paire ou impaire (la suite « 1 », « 3 » et « 5 » est représentée par le texte « 1--5 »).	Texte	<= 20 caractères
PLANCHENUM	-	Référence vers le numéro de planche d'UrbIS-Topo où se trouve le point d'adresse	Long	> 0
ANGLE	ANGLE	L'entité AdPt est un point orienté. Ce champ donne la valeur de l'angle formé entre un axe horizontal et un axe formé par le Si associé au point d'adresse, calculé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre	Long	> 0
_x	-	Géométrie: coordonnée X	Long	> 0
_y	-	Géométrie: coordonnée Y	Long	> 0
PWNC	-	PWNC est formé en concaténant le MZNC et le PWMC d'un nom de rue. Ce champ n'est rempli que si le point d'adresse ne peut être relié à une face de rue.	Long	> 0
-	PW_ID	Référence vers la voirie	Long	> 0
-	PWMC	Suffixe du code du Registre National de la voie publique. Lorsqu'il n'y a pas encore de code du Registre National affecté à la voirie, un code temporaire purement technique commençant par la lettre "T", suivi de trois chiffres est affiché.	Texte	4 caractères
-	PW_NAME_FR	Nom de la voie publique en français sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	
-	PW_NAME_DU	Nom de la voie publique en néerlandais sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	
-	PZNC	Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long	4 caractères
-	MU_NAME_FR	Nom de la commune en français sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	
-	MU_NAME_DU	Nom de la commune en néerlandais sur laquelle se trouve le point d'adresse	Texte	

Adresse à code postal spécifique	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine privé	Address Postal Zip	Pas de représentation géographique	AdPz

Définition

Codes postaux spécifiques attribués à certaines institutions par la poste. Par exemple, le code postal « 1009 » correspond au Sénat, et le « 1047 » au Parlement européen.

Un code postal spécifique peut être associé à un numéro de police. Ce numéro de police est l'adresse à code postal spécifique.

Par exemple, les codes postaux spécifiques de la VRT (1043) et de la RTBF (1044) sont associés au numéro 52 du Boulevard Auguste Reyers.

Représentation

L'entité « Address Postal Zip » (ou adresse à code postal spécifique) n'a pas de représentation géographique.

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_ADPZ				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	-	Numéro unique par bâtiment (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	-	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
ADPT_ID	-	Référence vers le point d'adresse	Long	> 0
PZ_ID	-	Référence vers le code postal	Long	> 0

Face de rue	Catégorie	Entité	Type	Couche UrbIS
	Entité du Domaine privé	Street Side	Ligne	Si

Définition

La face de rue désigne un regroupement d'adresses par côté de tronçon de voie publique.

Spécificités

Les faces de rues sont situées le long des voies publiques.

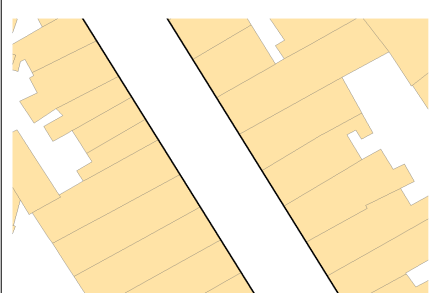
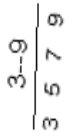

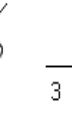
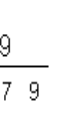

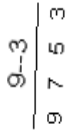

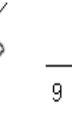
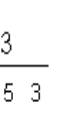

Représentation

L'entité « Street Side » (ou face de rue) est représentée par une ligne et par un centroïde (point à proximité de la ligne).

Les faces de rues sont dessinées à l'interface entre deux tronçons de rue ou à l'interface entre un tronçon de rue et un îlot. Les faces de rues associées aux galeries et aux voiries locales font exception à cette règle. Elles sont dessinées, à l'intérieur des îlots, le long des surfaces des galeries et de voies locales.

Les faces de rues sont complétées par deux petits segments de lignes situés à leurs extrémités (= entité géographique "SILIMIT" sans aucune information alphanumérique). Ces lignes sont orientées vers l'intérieur des îlots.

Les centroïdes des faces de rue sont dessinés à l'intérieur des îlots, à proximité de leur milieu. Ils servent de point d'appui pour les textes des pages d'adresses .

Représentation des faces de rue	Représentation des séries d'adresse				
					
					

Symbologie		
Couleur	Epaisseur	Style
0-0-0	1	continu

Attributs alphanumériques

Nom table (format mdb) : URB_A_SI Nom table (format dbf et tab) : UrbAdm_Si				
Nom champ (format mdb)	Nom champ (format dbf et dat)	Description	Type	Domaine
ID	ID	Numéro unique par face de rue (identifiant technique UrbIS)	Long	> 0
VERSIONID	VERSIONID	Colonne numérique dont la valeur est modifiée à chaque fois qu'une modification est apportée à un objet	Long	> 0
SS_ID	SS_ID	Référence vers la surface de rue	Long	Null ou > 0
PW_ID	PW_ID	Référence vers la voie publique	Long	> 0

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

SIRN	SIRN	<p>Plage d'adresses par face de rue. Cet attribut définit un ensemble d'adresses potentielles pour les faces de rue.</p> <p>La plage d'adresse est toujours composée de deux numéros de police séparés par un ou deux tirets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le simple tiret (« - ») signifie que les numéros de police pairs et impairs peuvent exister pour une face de rue. - Le double tiret (« - - ») signifie que tous les numéros de police associés à une face de rue sont des numéros pairs ou impairs. <p>La plage d'adresses est composée du plus petit et du plus grand numéro de police associés aux faces de rue. L'existence des numéros de police intermédiaires (par exemple 5 pour la plage 1--11) n'est pas garantie. L'ordre dans lequel les numéros de police sont écrits dépend de l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'écran en tenant compte de l'angle d'inclinaison de la face de rue. Le plus grand numéro peut précéder le plus petit. Si aucune adresse n'est attachée à une face de rue, la valeur « X » est indiquée.</p>	Texte	<= 20 caractères
SISC	SISC	<p>Côté de la face de rue. La position relative « à gauche » ou « à droite » des faces de rue est définie en fonction d'un observateur se déplaçant le long d'un tronçon de voie publique dans le sens croissant des numéros de police. Les faces de rue situées à sa droite sont caractérisées par la lettre « R » (Right) et celles à sa gauche par la lettre « L » (Left). S'il n'y a pas d'adresse dans une rue, le sens logique est défini arbitrairement en fonction par exemple du sens de circulation ou de l'orientation relative de la rue en partant du centre de la région vers la périphérie.</p>	Texte	R ou L
START_NR	START_NR	Plus petit numéro de police (ADPN) lié au point d'adresse (ADPT) le plus à gauche	Long	> 0
END_NR	END_NR	Plus grand numéro de police (ADPN) lié au point d'adresse (ADPT) le plus à droite	Long	> 0
-	PWMC	<p>Suffixe du code du Registre National de la voie publique.</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas encore de code du Registre National affecté à la voirie, un code temporaire purement technique commençant par la lettre "T", suivi de trois chiffres est affiché.</p>	Texte	4 caractères
-	PW_NAME_FR	Nom de la voie publique en français sur laquelle se trouve la face de rue	Texte	
-	PW_NAME_DU	Nom de la voie publique en néerlandais sur laquelle se trouve la face de rue	Texte	
-	MU_NAME_FR	Nom de la commune en français sur laquelle se trouve la face de rue	Texte	
-	MU_NAME_DU	Nom de la commune en néerlandais sur laquelle se trouve la face de rue	Texte	
-	PZNC	Code de la Poste (4 chiffres). La Poste attribue aux zones postales un code unique de 4 chiffres.	Long	4 caractères
-	MUNC	Code communal (5 chiffres) octroyé par l'Institut National des Statistiques	Long	5 caractères 21001... 21019

Fiches entité - spécifications techniques des données UrbIS-Adm

SIPA_PAR	-	Parité, calculée sur base des numéros de police associés à la face de rue : - Aucun numéro de police : « X » ; - Tous pairs : « E » (even = pairs) ; - Tous impairs : « O » (odd = pairs) ; - Mélangés : « M » (mixed = mélangés) ; - Inconnu : « ? » (dans aucun cas).	Texte	X,E,O,M,?
_xmin	-	Enveloppe globale de la face de rue	Long	> 0
_xmax	-		Long	> 0
_ymin	-		Long	> 0
_ymax	-		Long	> 0
_length	-		Longueur de la face de rue	Double

4.3. Annexe 3 : Gamme d'échelles

Les gammes des échelles conseillées pour la visualisation des entités d'UrbIS-Adm sont les suivantes :

	Échelle minimale	Échelle maximale
1. Région (Re)	1 : 25.000	-
2. Commune (Mu)	-	-
3. Zone de police (Pol)	-	-
4. Secteur statistique (Sd)	-	-
5. Quartier du monitoring (Md)	-	-
6. Zone postale communale (Mz)	-	-
7. Surface de rue (Ss)	-	1 : 25.000
8. Axe de rue (Sa)	-	1 : 20.000
9. Nœud de rue (Sn)	-	1 : 20.000
10. Ilot (Bl)	-	1 : 25.000
11. Bâtiment (Bu)	-	1 : 5.000
12. Point d'adresse (AdPt)	-	1 : 5.000
13. Face de rue (Si)	-	1 : 20.000
14. Extrémité de face de rue (SiLimits)	1 : 5.000	1 : 20.000